



Malgré le report du GT "Taux de promotion" du 8 décembre 2021, les tableaux d'avancement 2021 à date d'effet au 01/01/2022 devraient paraître avant la fin d'année.

A ce jour , il ne manque que l'arrêté ministériel fixant les taux. Dès que celui-ci paraîtra, nous vous en informerons et la CGT Finances Publiques rappellera l'urgence d'une parution avant le 31/12/2021.

Concernant les listes d'aptitude, la parution de celles-ci est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier.

Enfin, selon la DG la **campagne de mutation** se déroulera du **16/12/2021 au 21/01/2022**.

L'instruction n'est pas encore parue. Un guide CGT Finances Publiques est en cours de finalisation.

Public: [Infos / actions](#)
[Carrières-Règles de gestion](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
